



Vol de voiture avec agression

Par **Patricia**, le **08/02/2010** à **17:16**

Bonjour,

Je me suis fait voler ma voiture sous la menace d'une arme à feu et à l'intérieur il y avait des effets personnels comme mon téléphone portable ma veste avec des clés et un GPS.

heureusement je suis assuré contre le vol.

Ma question est la suivante : mon assurance peut-elle couvrir le remboursement de mes effets personnels.

Merci d'avance

Par **bod**, le **08/02/2010** à **18:27**

Pour vos effets personnels, il vous suffit de consulter votre contrat (conditions particulières) qui comportera ou non une garantie intitulée :

contenu ou effets et marchandises transportés avec un montant maximum d'indemnisation indiqué au contrat

Ou sinon demandez à votre assureur